



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E20540

VALABLE JUSQU'AU 28/04/2024

ÉDITÉ LE 29/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/07/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 490 857 224 00011

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2112921

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 177143990 B001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 177143990 B001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : COUTIVERTURE

138, AVENUE DU DUC DE DANTZIG
77340 PONTAULT COMBAULT

Téléphone : 01 60 29 70 28

Fax : 01 60 29 70 28

Portable :

Site Internet : coutiverture.com

E-mail : coutiverture@gmail.com

Responsabilité légale :
COUTINHO ALEXANDRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/04/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.